

juillet 40.

Scott Gordon W. P. S. Ross & Sons,
360 St. Jacques Ouest,
MONTREAL.

Cher Monsieur,

La faillite de E. R. Décary, notaire, doit la somme de \$21.15 comme étant une proportion pour le nettoyage d'un certain cours d'eau dans la Côte de Liesse, dont la terre qu'il possédait était assujettie, en proportion de son étendue.

Croyez-vous pouvoir payer cette somme au Conseil Municipal du Comté de Jacques-Cartier, en votre qualité de Syndic à cette faillite, attendu que ce Conseil a déjà déboursé cette somme à l'entrepreneur de ce nettoyage effectué en 1938.

Ce compte a été envoyé plusieurs fois, tant à M. Décary qu'à son avocat dans le temps, Me. Louis St. Germain.

Une réponse obligerait,

Votre tout dévoué,

Sec.-Trés. C.M.C.J.C.

juillet 40.

M. Janvier Noel,
Dorval Station,
Côte de Liesse,
Qué.

Cher Monsieur,

J'ai été autorisé par le Conseil de Comté à vous écrire pour une dernière fois pour la réclamation de la somme de \$21.15, que vous devez comme proportion du nettoyage de la Descente Alphonse St. Germain.

A moins du paiement immédiat de cette somme, j'ai regret de vous dire que le Conseil de Comté procédera immédiatement contre vous.

Votre tout dévoué,

Sec.-Trés. C.M. C. J. C.

MONTREAL, 360 ST. JAMES STREET
 TORONTO, ROYAL BANK BUILDING
 WINNIPEG, 309 ELECTRIC CHAMBERS
 CALGARY, LANCASTER BUILDING
 VANCOUVER, ROYAL BANK BUILDING

P. S. ROSS & SONS

CHARTERED ACCOUNTANTS, TRUSTEES & LIQUIDATORS

MAJ. GEN. JAMES G. ROSS,
 C.M.O., C.A., F.C.A. (CAN.)
 A.F. C. ROSS,
 C.A., F.C.A. (CAN.), F.S.A.A. (ENG.)
 JOHN W. ROSS,
 LL.D., C.A., F.C.A. (CAN.)
 GORDON W. SCOTT, C.A.
 S. R. CAMPBELL, C.A.
 JOHN A. GRANT, C.A.
 S. B. PECKHAM, C.A.
 GUY E. HOULT, C.A.
 W. L. GATEHOUSE, C.A.
 W. G. JEPHCOTT, C.A.
 H. S. HAWTHORNE, C.A.
 F. E. H. GATES, C.A.
 G. M. HAWTHORN, C.A.
 IAN A. ROSS, C.A.

ROYAL BANK BUILDING
 360 ST. JAMES STREET

MONTREAL, QUE.

le 11 septembre, 1940

Monsieur J. Armand Dugas,
 Notaire,
 Ste. Geneviève
 Co. Jacques Cartier,
 Québec.

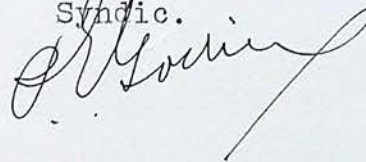
Monsieur,

Votre lettre du 9 septembre, 1940, a été
 adressée à Monsieur Vincent Lamarre, 1152 rue Notre
 Dame, Est, qui est Syndic de la succession du dé-
 funt E. R. Décary, Notaire.

Votre tout dévoué,

GORDON W. SCOTT,
 Syndic.

par:



H. Lamarre, A. Lamarre, H. J. Jans

SYNDICS - TRUSTEES
19 EST, ST-JACQUES - 19 ST. JAMES EAST
TELEPHONE PLATEAU 8115

Montreal

Le 18 septembre, 1940.

M. J.-Armand Dugas, Notaire,
Ste. Geneviève,
Co.- Jacques-Cartier, Qué.

Cher Monsieur,

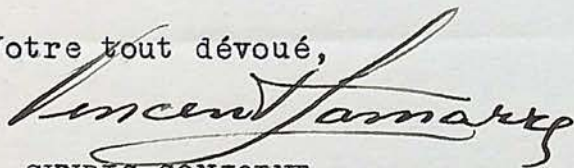
Re:- Faillite Ernest R.
Décary.

Je reçois de MM. P.S. Ross & Sons
votre lettre du 9 courant.

Cette propriété de la Côte de Liesse
appartient bien à la faillite de Ernest R.
Décary, dont je suis le syndic-conjoint avec
M. Georges Duclos.

Vous dites que vous avez envoyé
votre compte plusieurs à Mtre Louis St.Germain.
Je vais communiquer avec lui, vu qu'il est
l'Avocat de la faillite, pour savoir ce qui
doit être fait au sujet de votre réclamation.

Votre tout dévoué,



SYNDIC-CONJOINT.

VL/GB